Responsable d'unité autonome de production (RUAP)

Airbus Atlantique Canada Inc.

Région de Montréal (Québec), Canada

Temps plein · Permanent

Publié le 6 octobre 2026 · JR10448581

Aperçu du poste

Résumé de la position:

Sous la direction des opérations, le chef d'unité de production indépendant est responsable de l'organisation et de la gestion de la production pour livrer les produits finis à temps, au coût requis et dans la qualité requise. Il doit assurer la

performance de ses équipes dans le strict respect des règles de santé et de sécurité. Il est également le garant de la mise en œuvre des plans d'amélioration et agit en tant que chef de file au sein d'une équipe multi-entreprises. Il supervise une équipe de quatre superviseurs et gère un total de 80 à 100 employés dans un environnement syndiqué.

Principales Responsabilités

Planifier la production en collaboration avec les directeurs d'atelier et réagir aux aléas techniques et imprévus;

Assurer le suivi et la gouvernance du département de production en analysant les indicateurs de gestion et en répondant aux problèmes rencontrés ;

Coordonner les exigences de production avec d'autres services, y compris la maintenance;

Gérer le personnel de production, y compris le recrutement, le développement des compétences et la gestion quotidienne;

Accompagner et soutenir les superviseurs (REAP) dans leurs tâches afin d'assurer leur perfectionnement ;

Animer et communiquer les objectifs et les développements techniques, de qualité et de sécurité aux équipes ;

Améliorer les processus de production, analyser les défaillances et proposer des solutions pour augmenter la productivité et la réactivité ;

Assurer le suivi budgétaire de son périmètre et proposer les investissements nécessaires en collaboration avec les autres départements ;

Participer à la normalisation des méthodes de gestion de programme conformément aux lignes directrices de gestion.

Exigences du poste

Formation académique : Diplôme d'études collégiales (DEC) ou formation en gestion ou en supervision.

Expérience: Minimum de 5 à 10 ans d'expérience en production.

Exigences particulières:

Bonnes connaissances techniques en aéronautique et aspects de la santé et de la sécurité au travail;

Expérience en gestion dans un environnement syndiqué;

Maîtrise de la suite Microsoft Office. La connaissance de SAP est un atout ;

Connaissance des normes du SIMDUT;

Solides compétences en leadership et en leadership d’équipe;

Excellente communication et collaboration avec les différents départements;

Anglais, oral et écrit (un atout)

Gestion des ressources

Humain : 4 superviseurs et environ 80 à 100 employés.

Finances : Budget du département.

Conditions de travail

Effort physique : aucun effort physique requis.

Environnement de travail physique : Le poste est une combinaison de travail de bureau et de présence

sur le plancher de l’usine, en contact direct avec les équipes de production. Respect strict des règles de santé

La sécurité est essentielle.

Environnement de travail humain: N/A

Le poste demande de reconnaître les risques de conformité et d’agir avec intégrité. Airbus considère ces exigences comme essentielles à sa réussite, à sa réputation et à sa croissance durable.

Entité juridique

Airbus Canada Atlantique Inc.

Type de contrat

Permanent

Niveau d’expérience

Professionnel

Famille d’emplois

Direction <JF-FA-EM>

La soumission d’un CV ou d’une candidature autorise Airbus à utiliser et à conserver les renseignements de la personne pour le suivi de sa candidature ou d’un emploi futur. Airbus est le seul utilisateur de ces renseignements.

Airbus favorise un milieu de travail inclusif et diversifié. L’entreprise accueille les candidatures sans distinction de milieu social ou culturel, d’âge, de sexe, de handicap, d’orientation sexuelle ou de croyances religieuses.

Airbus applique l’égalité des chances et ne demande aucun paiement pendant le recrutement. L’entreprise invite à signaler toute usurpation de son identité.

Airbus facilite le travail et la collaboration. L’entreprise privilégie des modalités souples lorsque les activités le permettent afin d’encourager l’innovation.